

## COMITÉ SYNDICAL

Séance du jeudi 06 juin 2024

\*\*\*

Délibération 2024\_06\_24

\*\*\*

**Objet:** Désignation de 2 élus titulaires et 2 élus suppléants à l'assemblée générale de l'association nationale des élus de bassin (ANEB)

Le six juin deux mille vingt-quatre, à neuf heures et trente minutes, à Vertou et en visioconférence s'est réuni le comité syndical du SYLOA, dûment convoqué par courrier en date du trente mai deux mille vingt-quatre, signé par le Président du SYLOA.

### Étaient présents : 7 (pour 10 voix)

---

M. Jean-Sébastien GUITTON (4 voix); M. Claude CAUDAL(1 voix); M. Thierry COIGNET (1 voix); M. Jean-Michel EMPROU (1 voix); M. Roger GUYON (1 voix); M. Jacques MONCORGER (1 voix); M. Luc NORMAND(1 voix).

### Absents représentés: 6 (pour 12 voix)

---

Mme Chloé GIRARDOT-MOITIÉ (3 voix) donne pouvoir à M. Jean-Sébastien GUITTON; M. Jean-Luc SÉCHET(3 voix) donne pouvoir à M. Jacques MONCORGER; M. Rémy ORHON(3 voix) donne pouvoir à M. Claude CAUDAL; M. Olivier DEMARTY (1 voix) donne pouvoir à M. Roger GUYON; M. Christophe DOUGÉ (1 voix) donne pouvoir à M. Luc NORMAND; M. Jean-Marc MÉNARD (1 voix) donne pouvoir à M. Thierry COIGNET.

### Absents excusés:

---

M. Yannick BENOIST; M. Jean-Pierre BRU; M. Jean CHARRIER; Mme Christine CHEVALIER; M. Joseph DAVID; Mme Sylvie GAUTREAU; M. Daniel GUILLÉ; M. Jean-Claude LEMASSON; M. Éric PROVOST; M. Jacques ROBERT.

### Assistaient également :

---

Mme Caroline ROHART (Directrice); Mme Julie PIERRE (Responsable du pôle SAGE); M. Florian HASCOËT (Responsable du pôle administratif); Mme Laurence LE ROY (Responsable du pôle GEMAPI).

**Nombre de votants:** 13 (dont 6 pouvoirs) pour un total de 22 voix

**Secrétaire de séance :** Thierry COIGNET

## EXPOSÉ DES MOTIFS

Vu la délibération n° 2024\_03\_17 du 19 mars 2024 portant adhésion du SYLOA à l'association nationale des élus de bassin (ANEB);

Considérant l'exposé suivant:

Lors du Comité Syndical du 19 mars 2024, il a été décidé d'adhérer à l'association nationale des élus de bassin (ANEB). Il convient de désigner les représentants (2 titulaires et 2 suppléants) du SYLOA au sein de l'assemblée générale de l'association.

**Après en avoir délibéré,  
le comité syndical à l'unanimité (13 votes exprimés pour 22 voix):**

- **Désigne les 4 représentants du SYLOA à l'ANEB :**

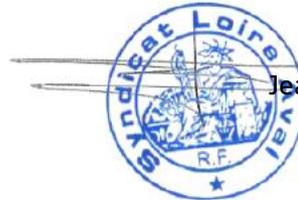
Titulaires:

-Jean-Sebastien GUITTON  
-Claude CAUDAL

Suppléants:

- Chloé GIRARDOT-MOITIÉ  
- Thierry COIGNET

Fait à Vertou, le 6 juin 2024



Le Président,  
Jean-Sébastien GUITTON